

LA MINISTRE

001608 N° /MFPMA/DGFP/DC/sa

Abidjan, le 08 JUL 2021

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2021, des **concours professionnels exceptionnels, sur étude de dossiers**, pour l'accès aux emplois ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
Inspecteur d'Education Spécialisée	A4	10
Educateur Spécialisé	A3	10

Peuvent faire acte de candidature :

- les Educateurs Spécialisés de grade A3, **titulaires d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (Maîtrise, Master, DESS, DEA, Doctorat)** ou tout autre diplôme admis en équivalence, pour l'emploi d'Inspecteur d'Education Spécialisée ;
- les Maîtres d'Education Spécialisés de grade B3, **titulaires d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (Licence)** ou tout autre diplôme admis en équivalence, pour l'emploi d'Educateur Spécialisé.

Les candidats doivent totaliser au moins **sept (07) ans d'ancienneté** dans leurs grades respectifs et être âgés de **cinquante-sept (57) ans au plus au 31 décembre 2020**.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, du **lundi 21 juin au vendredi 23 juillet 2021**.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectuera dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO et YAMOOUSSOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, lors de l'inscription en ligne.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration: www.fonctionpublique.gouv.ci ;
- une copie de l'acte de nomination ou de titularisation ou de promotion dans le grade A3 pour l'accès à l'emploi d'Inspecteur d'Education Spécialisée et dans le grade B3 pour l'accès à l'emploi d'Educateur Spécialisé ;
- une copie du certificat de première prise de service ou du certificat de prise de service dans le nouvel emploi en cas de promotion ;

- une copie de l'attestation de non sanction disciplinaire **de l'année 2021** ;
- l'attestation de présence au poste **de l'année 2021** signée par le supérieur hiérarchique du candidat ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis sur présentation de l'original ;
- un curriculum vitae certifié sincère ;
- une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à retirer à la Poste de Côte d'Ivoire ;
- la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents **(23. 500) F CFA** ;
- un arrêté de changement de nom ou une copie de l'extrait d'acte de mariage (pour les femmes mariées) ;
- un reçu des photos d'identité numériques à prendre sur le site du dépôt des dossiers au coût de deux mille **(2. 000) F CFA** ;
- une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille **(3. 000) FCFA**, à retirer et à renseigner au moment du dépôt des dossiers.

La publication des résultats est faite sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration **www.fonctionpublique.gouv.ci**.

Références : 1- article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2- annexe du décret n°2020-532 du 24 juin 2020 modifiant et complétant l'annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, tel que modifié et complété par le décret n°2016-1141 du 21 décembre 2016.

